



LES ARCHERS BRESSOLAIS

<https://archersbressolais.fr>

Les Archers Bressolais

435 chemin du Rouch - 82710 BRESSOLS

Courriel : club@archersbressolais.fr

N° d'agrément sport : 11 82 213

**Championnat
départemental
82**

Le samedi 8 et le dimanche 9 juin 2024

Les Archers Bressolais ont le plaisir de vous convier à leur concours de tir à l'arc à l'extérieur.

le samedi soir **TAE en nocturne**

le dimanche matin **TAE**

le dimanche après-midi **TAE**

Lieu : **Stade de Bressols**, plaine de jeu du Tarn, pas loin de la salle polyvalente (Plan disponible sur <http://archersbressolais.fr/plan/>)

Arbitrage : S Samazan, F Bugnone, P Jean, J Choquenot-Berton

Engagements :

1 mise	adulte 10.00 €	jeune 8.00 €
2 mises	adulte 15.00 €	jeune 12.00 €
3 mises	adulte 20.00 €	jeune 16.00 €

Horaires :

	<u>TAE nocturne</u>	<u>TAE</u>	<u>TAE</u>
Repas (voir page suivante)	19 h 00		
Ouverture du greffe	20 h 30	8 h 30	13 h 00
3 volées d'essai	21 h 00	9 h 00	13 h 30
Début des tirs	21 h 30	9 h 30	14 h 00
Résultats	vers 00 h 30	vers 12 h 45	vers 17 h 30

Conditions :

Licence, carte d'identité ou support numérique,	Tenue sportive décente selon la réglementation en vigueur.
Longues vues autorisées.	Chevalets métalliques
Éclairage du stade pour le tir nocturne	Cibles Damage
Rythme ABC ou AB / CD en fonction du nombre de places.	

Classements : par catégories, récompenses aux premiers.

Inscriptions : **Inscription exclusivement sur Internet :**

<https://inscription.archersbressolais.fr>

Date limite : jeudi 6 juin 2024 à 20h00

courriel pour tout renseignement complémentaire inscription@archersbressolais.fr

N'hésitez pas à venir vous restaurer avant le départ du TAE nocturne le samedi soir à 19h00; plus de détails page suivante



<https://archersbressolais.fr>

Les Archers Bressolais

435 chemin du Rouch - 82710 BRESSOLS

Tel : 05 63 02 98 71

Courriel : club@archersbressolais.fr

N° d'agrément sport : 11 82 213

Nous vous proposons un **repas** le samedi soir à 19h00 avant le départ du TAE en nocturne au tarif de 7€ par personne

N'oubliez pas de préciser le nombre de personnes prenant un repas lors de votre inscription en ligne

Le chef n'a pas encore décidé ce qu'il mettra dans votre assiette

– BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE –

En raison du renforcement de la lutte antidopage, il ne sera pas servi de boissons alcoolisées durant la compétition.

